

Image not found or type unknown



Investissement de mise minimum en sci

Par mire, le 12/03/2015 à 13:08

bonjour, j'ai investi dans une sci de dijon 5000€ debut janvier, et a ce jour cet investissement ne peut ce faire car la loi vient de changer et le mini serai plus eleve, d apres le dirigeant de cette sci , (pierre epargne de dijon) pourriez vous me dire si cette loi existe , merci de votre interet pour cette question